

Le calendrier 2012 Palestine Libre est maintenant disponible

Le Droit au retour des réfugiés palestiniens

Nous rentrerons !

Le droit au retour des réfugiés chez eux est indissociable du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Ce droit sacré ne peut être l'objet ni de tractations ni de négociation. Il est individuel et collectif . Il est inscrit dans le droit international : la résolution 194 votée par l'ONU au lendemain de la « création » de l'Etat colonial israélien reconnaît que le peuple palestinien a vécu une injustice effroyable. Les colonisateurs juifs ont pratiqué en 1948 une épuration ethnique de grande envergure pour s'approprier les terres des Palestiniens chassés de chez eux.

Cette épuration ethnique se poursuit aujourd'hui sous des formes différentes et ne semble pas déranger les bonnes consciences occidentales. Bien au contraire, les Occidentaux ont fait du droit au retour une formule juridique vidée de son sens politique. Ces tartuffes du droit international se sont ingéniés à faire de ce droit au retour une question humanitaire. La raison en est simple : rendre effectif le droit au retour, c'est signer l'acte de décès du sionisme, c'est démanteler l'un des systèmes coloniaux les plus abjects au regard de l'exigence de justice. Le retour chez eux des réfugiés rendrait impossible la réalisation de l'objectif raciste d'un Etat exclusivement juif. Ce droit imprescriptible est devenu une hantise pour les sionistes et leurs soutiens occidentaux. L'enjeu pour eux est de contrecarrer par tous les moyens la réalisation de ce droit.

Autour du droit au retour, se joue donc une lutte à mort entre

un régime colonial impitoyable et un peuple qui résiste pour que justice soit faite.

Si le peuple palestinien continue à se battre pour la reconnaissance de ce droit ou pour qu'il ne soit pas sacrifié en échange d'un Etat croupion, il le fait d'abord de manière très concrète. Il s'agit pour lui de résister à la destruction des camps où vivent les réfugiés. L'existence de ces camps est le témoignage vivant que l'épuration ethnique est la colonne vertébrale de l'Etat israélien. Rester dans les camps, c'est maintenir vivant l'espoir du retour. Préserver les camps c'est préserver l'identité de réfugiés, et dire au monde que le peuple palestinien ne renoncera pas face à la barbarie.

A Gaza, en Cisjordanie, en Palestine de 48, dans les camps de réfugiés et partout dans le Monde, les Palestiniens ne renonceront pas après plus de 60 ans de résistance acharnée pour libérer la Palestine, toute la Palestine : la Palestine arabe qui est la seule patrie des réfugiés palestiniens. Défendre le droit au retour c'est combattre le racisme colonial et lutter pour que l'égalité entre les hommes ne soit pas un vain mot.



Ce calendrier est entièrement bilingue arabe/français.

Il présente chaque mois de l'année sur 2 pages au format
21*29,7.

Chaque mois, un texte revient sur un grand moment de la résistance Palestinienne.



Le calendrier, réalisé par le CAP, est vendu au prix de 5 euros. L'argent collecté permet de soutenir les actions de l'association et notamment l'invitation de Palestiniens pour qu'ils présentent eux-mêmes en France leur lutte de

libération.

Vous pouvez le **commander** dès maintenant grâce à [ce formulaire](#) . Imprimez-le et renvoyez-le nous accompagné de votre règlement.